

DELIBERATION N° 2011/02-01 - INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Rapporteur : Monsieur le Maire

Madame Norma DEHOVE-ALOSI, conseillère municipale élue lors du scrutin du 16 mars 2008 sur la liste « Ludres Autrement et Pour Tous », a fait part de sa démission du Conseil Municipal par courrier en date du 09 janvier 2011, reçu le 12 janvier 2011.

Conformément à l'article L 2121-4 du code général des collectivités territoriales, cette démission est définitive dès sa réception par le Maire qui doit en informer le Préfet du département.

Ainsi, Monsieur le Préfet a été avisé de cette démission par lettre du 12 janvier 2011.

Conformément à l'article L 270 du Code Electoral, le ou la candidat(e) venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant.

La candidate suivante de la liste précitée est Mademoiselle Agnès MEJEAN.

Il est à noter que celle-ci en a été informée par courrier en date du 13 janvier 2011. Elle est régulièrement convoquée à la présente séance.

En conséquence, Monsieur le Maire installera l'intéressée dans sa fonction de conseillère municipale, candidate sur la liste « Ludres Autrement et Pour Tous ».

Madame Agnès MEJEAN entrera dans les commissions où siégeait Madame Norma DEHOVE-ALOSI, soit la commission culture et démocratie de proximité, la commission économie, emploi et communication et la commission communautaire ressources internes et moyens généraux en tant que suppléante de Monsieur Xavier DUSSAULX.